R CONTROLE DE LEGALITE : 004-210400636-20260918-2026_09_5-DE
n date du 18/09/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_5

République Francaise

DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de CORBIERES en PROVENCE

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération **Présents : 13** **Procurations : 2**
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude Castel, Maire**.

PRESENTS : Mmes CONSTANT M, CROZE C, INDRACT E, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C,
Mrs CASTEL JC, BLANCHARD S, CHERKANI A, CHEVALIER M, LAGAAY F, LAMAZÈRE G, PIERRISNARD P
PROCURATIONS : AMIGONI A à CHEVALIER M, FIGUIÈRE G à PALLA O,
ABSENTS EXCUSES :
SECRETAIRE DE SEANCE : ROUSSEAU C et PIERRISNARD P
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11/09/2026

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 18/9/26

Délibération n°2026.50 : Demande de subvention pour rénovation du monument aux morts situé rue des écoles

Vu l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté d'entretenir le patrimoine Corbiérain,

Considérant le projet de rénovation du monument aux morts situé rue des écoles à Corbières-en-Provence,

Considérant que ce type d'opération peut faire l'objet d'une subvention au titre du Souvenir Français et du département.

La commune de Corbières-en-Provence sollicite l'aide financière du département dans le cadre du FODAC* aux Communes (Les projets de création et de déplacement des monuments aux morts communaux et départementaux seront instruits par la DMCA* du ministère des Armées et des Anciens combattants, le service départemental de l'OnaCVG*) et Le souvenir Français.

Plan de financement :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Coût du projet	2 916,67 €	Autofinancement	16,67 €
		Subvention ONAC*-FODAC*	1 400 €
		Le souvenir Français	1 500 €
TOTAL	2 916,67 €	TOTAL	2 916,67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, (15 POUR dont 2 PROCURATIONS), lors de la séance du 17/09/2026.

- **APPROUVE** la rénovation du monument aux morts situé rue des écoles à Corbières-en-Provence, pour un coût de 2 916,67 € HT ;
- **SOLLICITE** l'attribution de la subvention du département et du Souvenir Français ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles au présent dossier ;

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.

*FODAC : Fonds Départemental d'Aide aux Communes
*DMCA : Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives
*OnaCVG ou ONAC : L'Office NAtional des Combattants et des Victimes de Guerre

LE MAIRE
JEAN-CLAUDE CASTEL